

UN DE NOUS



POUR PROTÉGER L'EMBRYON EN EUROPE

L'opération « *UN DE NOUS* » est une Initiative Citoyenne Européenne, nouvel outil de démocratie participative. **L'enjeu : stopper le financement européen de la recherche sur l'embryon humain** alors que le budget 2014-2020 est en cours de discussion.

Aujourd'hui, chaque citoyen peut faire entendre sa voix : avec 1 million de signatures, dont au moins 60 000 en France, **la Commission européenne aura l'obligation de reconsidérer cette question** du financement européen de la recherche sur l'embryon humain.

En France, La **Fondation Jérôme Lejeune**, **Alliance Vita**, les **Associations Familiales Catholiques** et le **Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine** unissent leurs forces pour faire signer l'initiative citoyenne « *UN DE NOUS* ».

Objectif : 60 000 signatures d'ici l'été 2013

POUR SIGNER :
www.undenous.fr

*Plus qu'une pétition,
c'est un vote !*



La procédure de signature a été élaborée par l'Union Européenne. Elle est commune à tous les Etats membres.
Les informations transmises sont strictement confidentielles et protégées.

***2013 : année européenne des citoyens**

POURQUOI DEMANDER L'ARRÊT DES FINANCEMENTS EUROPÉENS DE LA RECHERCHE SUR L'EMBRYON HUMAIN ?



La recherche sur l'embryon humain conduit à sa destruction, portant atteinte à la vie et à la dignité de l'embryon. Exiger de ne pas financer des travaux détruisant l'embryon n'a pas pour but de freiner la recherche, mais d'obtenir que celle-ci soit conduite par des procédés respectant la dignité de chaque être humain.



L'ANIMAL MIEUX PROTÉGÉ QUE L'ÊTRE HUMAIN

L'Union Européenne a adopté des règles très contraignantes pour encadrer les recherches sur l'animal et les embryons animaux (Directive 2010/63/UE du 22 septembre 2010). Ces règles ont été transposées en France le 1^{er} février 2013. Il est aujourd'hui beaucoup plus difficile et coûteux de travailler avec des animaux, y compris sous forme fœtale, qu'avec des embryons humains.



D'AUTRES MÉTHODES PLUS ÉTHIQUES EXISTENT

Des recherches alternatives sont possibles, grâce aux cellules souches issues de sang de cordon ou du placenta, et grâce aux cellules adultes reprogrammées (cellules iPS découvertes en 2007 par le Professeur japonais Yamanaka). Elles donnent des résultats plus prometteurs et rendent inutiles les recherches sur l'embryon humain.



PAS DE BREVET POSSIBLE

La Cour de Justice de l'Union européenne a récemment interdit d'établir des brevets à partir de recherches impliquant la destruction d'embryons au nom de leur humanité (arrêt Brüstle/Greenpeace du 18 octobre 2011). Elle constate en effet que, dès la fécondation, le processus de développement de l'être humain est déclenché.



DES INTÉRÊTS FINANCIERS MAJEURS

Certaines entreprises de l'industrie pharmaceutique et des laboratoires de recherche en pharmacologie convoitent les **cellules souches embryonnaires**. Ils estiment pouvoir faire des économies de plusieurs milliards de dollars, par exemple en supprimant des étapes coûteuses comme les essais sur le modèle animal.



UNE RECHERCHE INTERDITE DANS CERTAINS PAYS

Une partie des Etats membres de l'Union européenne refuse de financer les recherches qui conduisent à détruire des embryons humains. Pourtant, **ces États les subventionnent malgré eux indirectement**, puisqu'une partie de leur contribution financière est affectée à d'autres pays où ces recherches sont légales. Cette incohérence rend encore plus illégitime l'utilisation du budget européen pour ces actions controversées.